



Les « trous noirs » des réseaux

Par Jacqueline Fastrès

Dans 4 analyses antérieures¹, nous avons brossé une typologie des réseaux les plus fréquemment rencontrés dans le travail social. Nous avons tenté de montrer que derrière le terme « réseau », on peut désigner plusieurs dispositifs sensiblement différents, qui, souvent, se présentent en séquence, un type succédant à un autre, sans que les protagonistes ne ressentent nettement le passage. S'ils ne sont pas attentifs au fait que les règles du jeu ne sont pas les mêmes avant et après le changement – et ce changement lui-même peut prendre un certain temps et paraître anodin-, les acteurs peuvent essayer des échecs ou se faire déposséder du sens qu'ils donnaient initialement à leur action. C'est la raison pour laquelle nous avons insisté sur ce qui faisait le centre de gravité de l'action, c'est-à-dire à la fois sa raison d'être, son point d'équilibre et la structure de sa constitution. Ce centre de gravité détermine l'ensemble des règles propres au réseau, comme par exemple la communication entre les membres, la séquentialisation des tâches, leur contractualisation, les modes de contrôle des actions et d'évaluation des politiques et des pratiques.

Dans toutes ces déclinaisons du réseau, c'est surtout le versant professionnel que nous avons examiné : comment les acteurs sociaux travaillent-ils en réseau ? Nous voudrions à présent aborder le versant des bénéficiaires. Certes, ils étaient bien présents dans les précédentes analyses et nous avons montré que c'était à des titres variés et avec une implication plus ou moins nécessaire.

- A minima, les bénéficiaires sont les destinataires et/ou les destinataires de l'aide (dans les réseaux de coordination, de synergie et de mobilisation).
- Dans certains cas, ils participent au réseau quant celui-ci les concerne directement et à titre individuel : dans le pilotage de la relation (pour le réseau de soutien) ou comme sujet (dans le réseau d'aide), éventuellement comme adjuvant (dans le réseau de partenariat).
- Enfin, dans le réseau de connexion, lorsqu'ils sont impliqués, ils doivent l'être comme acteurs à part entière.

Le propos que nous voulons développer dans cette analyse est complémentaire et en même temps d'ordre plus méta : dans un monde où le réseau devient la référence, si ce n'est la norme, quels garde-fou peut-on ériger pour éviter d'entraîner les bénéficiaires dans un « trou noir » (entendu dans un sens social similaire à celui qui est de rigueur en astronomie : un champ de gravitation si intense que rien ne peut en sortir, pas même la lumière) ?

Réseau et projet : une union à haut risque

Nous nous sommes appuyés à de multiples occasions sur les travaux de Boltanski, Thévenot et Chiappello, et spécifiquement sur la notion de « mondes » qu'ils ont développée. Un monde est un univers de références communes à un certain nombre de personnes. Les auteurs en ont identifié 7, dont le plus récent est le monde du projet. Ce dernier est caractérisé par la centralité du thème de l'activité, décliné

1. J. Fastrès, « Pour une typologie du travail en réseau », « Les réseaux ayant pour centre de gravité les bénéficiaires et les prises en charge », « Les réseaux ayant pour centre de gravité la réflexion sur les pratiques et les problématiques », « Les réseaux ayant pour centre de gravité l'action/les actions », Magazine InterMag, 2009 ; <http://www.intermag.be>,



dans des situations variées (travail salarié ou bénévole, travail domestique, hobbies, formations, etc), et également par sa gestion par projets. Il s'agit donc d'être actif, mais aussi « activé » à chaque nouveau projet, capable de passer d'un projet à l'autre, et donc d'être souple, prêt à changer rapidement, disponible, enthousiaste.

Le monde du projet est en phase ascendante dans la société actuelle. Il semble séduisant, adapté à une époque qui bouge (et qui, de plus en plus, n'a plus d'autre choix que de bouger). Mais c'est un monde énergivore et qui nécessite la possession de capitaux importants, tant économiques, culturels et sociaux que symboliques. Ce qui n'est certes pas le cas des personnes défavorisées et fragilisées. Combien de personnes changent de travail non parce qu'elles ne s'épanouissent plus dans leur emploi (ce qui est le cas des bien lotis, qui peuvent se permettre d'aller voir ailleurs si l'herbe n'est pas plus verte), mais parce qu'elles y sont poussées par la crise économique et le cynisme du néo-management ?

Le vocabulaire du monde du projet et celui du néo-management se croisent d'ailleurs volontiers ; les chômeurs se voient « proposer » des « plans d'activation » ; les jeunes déstructurés et sans repères sont de plus en plus priés d'exposer leur projet aux services qui les prennent en charge. On assiste à un retournement de sens : ce qui devrait être l'effet de la prise en charge devient de plus en plus une condition préalable à celle-ci. Or, il est impossible de se projeter quand on est dans une situation de grande difficulté ; et même si on y parvient, encore faut-il disposer des capitaux suffisants pour mettre en œuvre ce projet. Le monde du projet est un ordre connexionniste, l'importance du réseau y est centrale. Avoir ou ne pas avoir un réseau est déterminant pour réussir dans ce monde. Ceux qui disposent de nombreux capitaux, ont un carnet d'adresses important (ou mieux, se trouvent dans de nombreux carnets d'adresses importants), jonglent avec les connexions ; ils activent les différents réseaux dont ils font partie au gré de leurs besoins. Pour les moins chanceux qui essaient de se lancer malgré tout, il est extrêmement compliqué d'activer un réseau (parce, même si on ose frapper à certaines portes, ce qui constitue déjà un effort énorme, on n'a pas le capital symbolique pour être pris au sérieux). Mais il peut aussi être très compliqué de le désactiver (par exemple, de prendre distance de services sociaux qui ne veulent pas lâcher prise). Insidieusement, on assiste ainsi dans le travail social à la montée en puissance d'une sorte de lumpen-connexionnisme, qui consiste à activer les bénéficiaires tous azimuts, à empiler d'hypothétiques projets, soigneusement consignés dans les dossiers ou les jobpass. Certains parcours de formation ressemblent ainsi à une litanie de chapelles visitées les unes après les autres par les stagiaires, sans effet, non parce que lesdites formations sont mauvaises, mais parce que sans débouché dans un autre registre : le partage du travail.

La situation particulièrement inconfortable des SAS (services d'accrochage scolaire) est particulièrement illustrative de ce risque de défaussement dans l'alliance du projet et du réseau. Ces services, qui relèvent à la fois du secteur de l'enseignement et de celui de l'aide à la jeunesse, ont pour objectif de permettre à des jeunes en décrochage scolaire, en crise ou renvoyés de leur établissement de « se poser » en dehors de l'école, pour se préparer dans les meilleures conditions à y retourner (ou à intégrer une filière de formation)². Pour les travailleurs des SAS, la tâche est particulièrement compliquée : comment ne pas faire l'école à côté de l'école, en reproduisant les systèmes qui ont conduit au décrochage ? Comment permettre à des jeunes de se (re)construire en tant que sujet quand on sait qu'au bout de quelques semaines, c'est tout de même le retour à l'école, et donc à un cadre relativement contraignant, qui est

2. Conformément à l'article 19 du décret du 15 décembre 2006 renforçant le dispositif des SAS et portant diverses mesures en matière de règles collectives dans les établissements scolaires, le SAS a pour mission « d'apporter une aide sociale, éducative et pédagogique aux mineurs visés aux articles 30, 31 et 31 bis du décret du 30 juin 1998, par l'accueil en journée et, le cas échéant, une aide et un accompagnement dans leur milieu familial ».



visé ? La courte durée des prises en charge prévue par le dispositif légal (maximum 3 mois, renouvelable une fois), le fait que les jeunes intègrent le SAS à divers moments de l'année, rendant impossible toute cohérence organisationnelle à long terme : autant d'éléments qui peuvent conduire l'équipe à travailler par projets, ce qui peut paraître logique. Logique, voire incontournable, en termes d'organisation, certes, mais peut-être redoutablement cruel pour les jeunes qui ne sont pas prêts à se mettre en projet. D'autre part, si les SAS tentent d'augmenter le capital social des jeunes, notamment en les mettant en contact avec divers horizons et en leur permettant de faire diverses expériences, cette mise en réseau des bénéficiaires ne peut masquer la faiblesse du réseau institutionnel : la collaboration avec les écoles reste très aléatoire, voire résolument hypocrite (certaines écoles camouflant des renvois par une orientation en SAS, ou attendant des SAS qu'on leur ramène les jeunes « plus blancs que blancs »). Quant aux autres acteurs possibles dans le tableau, ils restent souvent difficiles à mobiliser. Or, un réseau institutionnel fort serait sans doute le meilleur moyen de donner de réelles chances aux jeunes.

Il faut donc, pour les acteurs sociaux, être très vigilants dans l'adhésion au monde du projet : le « trou noir » est ici le risque que l'envolée brillante pour ceux qui y réussissent ne soit compensée par une parodie à la fois de projet et de connexion à destination des plus faibles, avec un effet « Sisyphe » passablement destructeur.

Réseau et proximité-distance : un paradoxe redoutable

Second danger qui guette les bénéficiaires : le paradoxe proximité-distance dans le réseau. Ce paradoxe est triple.

Boltanski et Chiapello décrivent ainsi une des évolutions fondamentales due aux réseaux techniques : « Il n'est pas la peine d'insister, tant cela va de soi, sur la façon dont le développement considérable des dispositifs techniques de communication et de transport, a pu stimuler l'imagination connexionniste. Il a eu notamment pour effet de rendre tangible pour tout un chacun un phénomène qui, en lui-même, n'est pas nouveau : la façon dont les liens, les contraintes qui dérivent de l'appartenance à un territoire (y compris les territoires nationaux), sont concurrencées par les liens qui s'établissent à distance. C'est aujourd'hui un lieu commun que la communication à distance en temps réel, plus encore que les facilités de transport, tendent à diminuer l'importance des solidarités de voisinage, par rapport à des liens relevant d'affinités déspatialisées, selon, par exemple, le paradigme du chercheur scientifique connecté à des hommes qui, aux quatre coins du monde, partagent ses intérêts, mais sans relation aucune avec ceux de ses collègues occupant les bureaux voisins du sien. »³

Ici encore, c'est au « chercheur » favorisé que profite ce paradigme. Or, la solidarité de voisinage était au cœur même de la culture populaire, elle en constituait en quelque sorte une institution. Ayant perdu sa force en même temps que sa légitimité, elle affaiblit ceux qui n'ont pas l'opportunité du chercheur de pouvoir remplacer des solidarités spatiales par des affinités électives virtuelles.

Mais ce nouvel empire de la distance réelle comme proximité virtuelle se double d'un mouvement inverse en termes de contrôle social. Autant les dispositifs techniques « libèrent » les « chercheurs », autant ils contraignent « ceux qui ne trouvent rien » : ni projet, ni travail. On se souviendra, à cet égard, de la controverse autour du jobpass⁴.

3. Luc Boltanski et Eve Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, p. 212-213.

4. Jean Blairon, « Quelques balises pour soutenir les enjeux d'égalité et de liberté dans la société de l'information », Magazine InterMag, 2007 ; <http://www.intermag.be/images/pdf/balises.pdf>



Paul Virilio a également montré que de plus en plus, le « réel » n'existe que par sa face « virtuelle » (son existence dans les médias), et non plus par sa face « actuelle » (son existence hic et nunc). Ce qui n'est pas montré dans les médias n'existe pas. Or, ce qui est montré des défavorisés ne l'est que quand il y a un côté sensationnaliste : une émeute, un débordement, un crime, etc. L'existence « réelle virtuelle (médiatique) » ne rend en rien justice à l'existence « réelle actuelle (au jour le jour) » de ces personnes.

Quel que soit l'angle qui est envisagé, on peut constater que les réseaux « virtuels » sont défavorables aux plus faibles.

Dernier élément, et non des moindres : loin de la virtualité, les travailleurs sociaux, en chair et en os, sont bien présents dans l'espace social des bénéficiaires. Et ils travaillent en réseaux, sociaux cette fois, avec des partenaires eux aussi en chair et en os. Nous avons déjà évoqué, dans une analyse précédente⁵, le risque d'institution totale virtuelle, telle que Goffman la décrivait : un dispositif qui se referme sur les « reclus », de telle manière que plus aucune parcelle de leur vie ne leur appartient en propre, soumise qu'elle est aux regards constants de professionnels, même de manière non intentionnelle. La proximité « actuelle », physique, peut cette fois se retourner contre les bénéficiaires. On pense au partage d'informations non adéquat dans des rencontres entre professionnels, mais aussi dans de manière beaucoup plus informelle, à la campagne par exemple, à ce qui se passe quand travailleurs et bénéficiaires vivent côte à côte, et que les travailleurs sont pris dans les inévitables commérages, comme auteurs ou comme victimes, d'ailleurs.

Nous touchons ici à ce que Boltanski décrit comme « les liens et les contraintes qui dérivent de l'appartenance à un territoire ». Il ne faudrait pas que les moins favorisés souffrent du déplacement de la solidarité, et même de l'existence, de l'actuel vers le virtuel, et en même temps recueillent de l'actuel plus de contraintes que de liens. C'est le second « trou noir » qu'il faut combattre.

Réseau et participation : l'enfer pavé de bonnes intentions

Troisième « trou noir », celui lié aux risques de dérives du thème de la participation. Dans l'effort du travail social qui tend à rendre les bénéficiaires sujets de leur existence, ce thème est évidemment central. Le travail en réseau n'échappe pas à ce souci de permettre une participation authentique des bénéficiaires. Cependant, pour que cette participation soit authentique d'abord, effective ensuite, un certain nombre de conditions sont nécessaires.

Et notamment, il faut pouvoir se départir d'un point de vue « classe moyenne » sur l'égalité, qui confond prérequis et effets d'une action. La tendance est, au nom de l'égalité, de mettre tout le monde sur le même pied. On trouvera ainsi autour d'une table, de but en blanc, des professionnels, des représentants de services publics, des bénéficiaires, pour discuter de problèmes au centre desquels se trouvent...les bénéficiaires. Mais il n'est pas tenu compte de la position bien différente de chacun ni du poids relatif des capitaux des uns et des autres. Il n'est pas rare que ce genre de situation se retourne contre les bénéficiaires, qui maîtrisent mal l'argumentation, ne sont pas habitués à prendre la parole en public et se taisent, ou au contraire s'énervent. Ils se montrent alors à leur désavantage, et avec eux le point de vue qu'ils défendent.

5. J. Fastrès, « Les réseaux ayant pour centre de gravité les bénéficiaires et les prises en charge », *op. cit.*



Même erreur de perspective fréquente dans les procédures délégatives mises en place : les travailleurs demandent aux bénéficiaires de se désigner un représentant. Quoi de plus démocratique ? Mais dans certains cas, les conditions essentielles au respect de la démocratie ne sont pas respectées et ne permettent pas une élection correcte dans de bonnes conditions, c'est-à-dire des conditions protégées. Ainsi par exemple, dans le cadre du plan Habitat permanent (HP) de la Région wallonne, qui cherche à permettre le relogement sur base volontaire de personnes vivant dans les campings, des « élections » de représentants des habitants permanents ont tourné à la parodie, les règles de quorum ayant dû être contournées, des pressions ayant été exercées par les propriétaires sur les candidats potentiels, etc.

Pour éviter ces dérives, les formules dialogiques peuvent permettre l'expression et la participation des bénéficiaires dans un espace protégé. Pour le dire comme le Miroir Vagabond⁶, il faut parfois « séparer pour réunir » : séparer d'abord, travailler avec les bénéficiaires en vase clos, le temps qu'ils se construisent un capital culturel de confiance, d'assurance, de recul, avant de réunir, avec les précautions nécessaires, des univers disjoints.

Une apparence de démocratie n'est donc pas toujours le gage d'un dispositif réellement démocratique, et au contraire un dispositif qui peut paraître à d'aucuns comme un apartheid peut se révéler vecteur d'acquisitions démocratiques.

Conclusion : le réseau, un réel progrès pour tout le monde ?

Si le thème du réseau paraît aujourd'hui d'une inexpugnable légitimité et d'une désirabilité incontestée, il convient de se rappeler, à l'instar de Boltanski et consorts, que cela n'a pas toujours été le cas. Dans les années 60, « la référence au réseau apparaît dans les passages qui ont trait à la communication essentiellement pour évoquer les relations verticales et horizontales au sein de l'entreprise, donc dans un sens tout à fait différent que celui qui lui est donné aujourd'hui, où le réseau est associé à l'idée de transgression de toutes les frontières, en particulier de celle de l'entreprise et des canaux de communication et de subordination inscrits dans les organigrammes. Le mot réseau est aussi utilisé dans les années 60 pour évoquer des contraintes, les mailles étant assimilées à celles d'un filet qui enserme les individus et non pour représenter une activité de connexion [...]. De même, pour fonder sur des faits l'évaluation négative d'une personne, il faut « resserrer autour de l'intéressé le réseau des politiques, objectifs, programmes et budgets qu'il n'a pas su réaliser »(Gelinier, 1963) »⁷

On retrouve dans ces définitions en principe « périmées » tous les éléments de défaussement décrits ci-dessus. Gare donc à la partie immergée de l'iceberg « réseau », qui cache bien ses pièges ; car à l'instar des passagers du Titanic, ceux qui y resteront seront en majorité ceux qui occupent le pont inférieur.

6. Voir J. Blairon et J. Fastrès, « Lutttes culturelles, lutttes sociales », Magazine Intermag, 2006, <http://www.intermag.be/images/pdf/miroir.pdf>.

7. Boltanski et Chiapello, *Op. cit.* p. 213.